



Boisset-lès-Montrond

AU SOMMAIRE :

- Le mot de Mme La Maire
- Etat Civil
- PV conseils municipaux
- Au fil des dossiers
- Les associations

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Lundi : 16h30 -18h30
Jeudi : 16h30 -18:30
Vendredi : 10h-12h

Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous :

Claudine COURT :
Lundi et jeudi de 16h30 à 18h30
René HRYNIOW :
Vendredi de 10h à 12h

Horaires de la bibliothèque (gratuite)

Lundi et vendredi de 16h30 à 18h
Mercredi et samedi de 11h à 12h

Avocat en mairie

Permanence de consultation gratuite les vendredis matin sur rendez-vous
La prise de rendez-vous se fait à la mairie.

Horaires de la déchetterie de Montrond les Bains

Lundi : de 14h00 à 17h30
Mardi au vendredi :
de 8h30 à 12h00 et de 14h à 17h30
Samedi : de 8h30 à 17h30
Les déchetteries sont fermées les jours fériés

Mairie de Boisset-lès-Montrond
1 Place de l'église 42210 Boisset-lès-Montrond

Tél. : 04 77 54 40 16
Courriel : mairie.boisset42@wanadoo.fr

Sites de la mairie :

www.boisset-les-montrond.com

Mairie de Boisset-lès-Montrond

Illiwap

Site de Loire Forez Agglomération:
www.loireforez.fr

Mot de Mme La Maire :

Comme chaque année nous terminons l'année avec le traditionnel repas de Noël de nos Aînés préparé par Nicole, au cours duquel Mario nous a éblouis par ses tours de magie. En 2026 nous passerons à la redevance pour les poubelles grises mais sans modification pour la jaune. Nous comptons sur vous pour diminuer de façon drastique le tonnage de déchets en triant, compostant, broyant...

Les aménagements de la voie verte sur la partie « urbaine » de notre village et la voie déferrée sont terminés. Ils se poursuivront en 2026 sur le canal du Forez. La zone de restauration de la Mare a été réalisée par Loire Forez pour prévenir les risques d'inondations : des plantations agrémenteront les futures promenades. Nous vous donnons rendez- vous pour la cérémonie des vœux vendredi 9 janvier à 19h à la salle communale. En attendant toute l'équipe municipale vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année. Un grand merci à tous ceux qui participent à faire vivre notre belle

Claudine COURT



MARIAGES

Mme SÉON Charlotte et M. LAMARQUE Kévin, le 4 octobre 2025

NAISSANCE

Félicitations aux parents de :
Alex, Maurice, Roger PLOTON, né le 4 novembre 2025

DÉCÈS

Nos sincères condoléances aux familles de :

Monsieur ROBERT Louis, «dit Jimmy» décédé le 19 septembre à l'âge de 80 ans
Madame BERTHET Christine, née MAGAT, décédée le 2 novembre à l'aube de ses 60 ans
Madame CHAUVIN Hélène, née FONTIMPE, décédée le 22 novembre à l'âge de 64 ans.
Madame ROCHE Monique, née CELLUPICA décédée le 8 décembre à l'âge de 76 ans.

Condoléances aux familles boissetaires qui ont perdu un proche.

Hommage à Christine BERTHET

Christine Berthet nous a quittés il y a quelques semaines après s'être battue contre la maladie pendant 10 ans. Christine, fille de notre ancien Maire Pierre Magat, était notre secrétaire de mairie depuis 1998. Elle était bien connue du monde sportif puisque depuis son enfance elle pratiquait le basket à Boisset lès Montrond.

INFORMATIONS

Cérémonie des vœux vendredi 9 janvier 2026 à 19h à la salle des fêtes

École : Inscriptions des enfants de trois ans en Mairie pour 2026-2027

FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE du mercredi 24 décembre au jeudi 1er janvier inclus

FERMETURE DE LA MAIRIE du lundi 22 décembre au vendredi 2 janvier inclus.

En cas d'urgence contacter La Maire ou les adjoints.

EXTRAITS DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 30 juin 2025 à 18h30

Rétrocession parcellaire à France Bois Imprégné :

pour un total de 4 616 m² au prix de 0.50 € /m².

Les frais d'arpentages seront à la charge de France Bois Imprégné (FBI).

Le bornage de la voie verte/ étangs, vers la parcelle A520 d'environ 2 100 m², se fera par la suite.

Etude hydromorphologique et restauration de la Mare :

dans le cadre de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations) Loire Forez agglomération mène des travaux visant la préservation des milieux aquatiques et la prévention des inondations sur le bassin versant de la Mare par convention de deux ans.

Cantine :

prix du repas fixé à 4.65€, pénalité pour repas non justifié : 9.30€

Périscolaire :

une augmentation de 3% a été appliquée à la grille tarifaire.

Création poste ATSEM :

Sans contrat-aidé en maternelle, le second poste ATSEM n'est pas pérennisé. Par contre nous créons un poste à durée déterminée de 30h/semaine. La personne concernée exercera ses fonctions à 60% dans la classe, le reste de son temps elle assurera l'aide aux repas et l'entretien des bâtiments publics.

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 30 juin 2025 à 18h30

Déclassement partiel de la rue de la Passerelle suite à sa démolition

Elections municipales : mise à disposition d'une salle communale à titre gracieux pour deux réservations maximums par candidat.

Délaissé de voirie, actes de rétrocession de parcelle, aménagement d'un cheminement piéton RD 105, du 52 au 62 route du Canal : suite à une procédure « d'abandon manifeste », des actes de rétrocession ont été établis et validés par les 3 propriétaires concernés. Une étude d'aménagement est en cours et doit-être soumise au département. Ce dossier lui sera présenté dans le cadre des Amendes de Police ou des petites opérations de sécurité ainsi qu'à Loire Forez pour une subvention « fonds de soutien n° 3 ».

Subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes d'un montant de 175 € pour l'achat de boissons pour l'apéritif communal.

Modification du taux de participation communale prévoyance à 7€ par mois et par agent.

Questions diverses

Réunion des associations, lundi 6 octobre : projets, dates des manifestations à venir.

Sou des écoles : AG vendredi 3 octobre et Halloween vendredi 31 octobre.

Phila Club : bourse dimanche 26 octobre.

CCAS : Repas des Aînés samedi 29 novembre.

AU FIL DES DOSSIERS

Voie verte le vélo en toute sécurité

Le vélo est une activité familiale par excellence, mais s'engager sur la route avec des enfants peut faire peur. Pour cela, des aménagements ont été entrepris.

Une voie verte : c'est un aménagement en site propre réservé à la circulation non motorisée. Elle est destinée aux piétons, aux cyclistes, aux rollers, aux personnes à mobilité réduite (PMR), aux chevaux.

Une véloroute : est un itinéraire cyclable qui emprunte tous types de voies, y compris celles partagées avec des véhicules. Sécurisé par des délimitations et aménagements, il reste néanmoins peu emprunté par des véhicules motorisés.

Circuler en vélo, cela ne s'improvise pas !

Le cycliste doit être attentif à l'équipement de son vélo, sans négliger le sien, ni celui de ses passagers.(cf: Délégation à la sécurité et à la circulation routière)

Sécurité routière :

Elagage des haies débordant sur la voie publique et masquant la visibilité.

Nous attirons votre attention de bien maintenir et entretenir vos haies, arbustes et autres à l'aplomb de la limite de votre bien.

Voir les articles du code de la voirie routière s'y reportant, avant d'engager une désobligeante procédure.

Aménagement d'un cheminement piéton :

Croquis :

Profil en travers



Afin de poursuivre la sécurisation le parcours entre les 62 et 52 de la Route du Canal sera doté d'un accotement de type trottoir avec une bande piétonnière de 1,50m recouverte d'un revêtement poreux. Une bande verte sera maintenue entre les limites de propriétés et ce cheminement.

Urbanisme PLUI :

L'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal a été arrêté par le Conseil Communautaire du 25/11/2025 pour les 84 communes Loire Forez agglomération. Celui ci fera l'objet d'échanges au sein du Conseil Municipal, puis d'une enquête publique pour laquelle vous serez informés en temps utile.

Stationnement intempestif :

L'immobilisation d'un véhicule sur un espace public ou privé de la commune peut vous et nous créer quelques désagréments. Si vous rencontrez quelques difficultés, veuillez vous signaler en Mairie pour éviter tout contentieux.

Collecte des ordures ménagères :

Mise en place de la taxe enlèvement des ordures ménagères (TEOMi) à partir du 1^{er} janvier 2026.



CCAS :

Comme chaque année le repas du CCAS a eu lieu samedi 29 novembre à la salle des fêtes de Boisset. 62 personnes avaient choisi le repas.

Mario, notre magicien, a animé notre journée avec tours de magie et chants.

Un moment de retrouvailles très apprécié de tous.

Élections municipales :

Vous pouvez vérifier votre situation électorale ainsi que votre bureau de vote à tout moment sur le site service-public.fr.

Inscrivez-vous dès maintenant :

par internet jusqu'au 4 février 2026,

en mairie jusqu'au 6 février 2026,

par courrier : formulaire cerfa n° 12669*02.

Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2026.

École :

Inscriptions pour 2026-2027

Votre enfant est né en 2023, 2026 sera l'année de ses trois ans, il faut donc dès à présent l'inscrire à l'école maternelle.

Trois étapes :

1- Inscription en mairie (tel : 04 77 54 40 16)

2- Prendre rendez-vous avec l'école muni de l'attestation de la mairie, du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant. Vous rencontrerez la directrice, visiterez les locaux. (merci de privilégier les lundis pour prendre contact :Tél : 04 77 54 51 60)

3-Prévoyez de vivre une matinée dans la classe des « petits », courant juin avec votre enfant et la maîtresse.

LE MONDE ASSOCIATIF

Le Brigadier d'Or

La troupe a repris le chemin des planches depuis mi-septembre pour préparer son nouveau spectacle.

Elle vous attend à la salle des fêtes samedi 14 mars, vendredi 20 mars, samedi 22 mars, vendredi 27 mars à 20h30.

Les enfants vous présenteront "les enfants du bagne de Belle-Ile en Mer" de M. BERTALEME.

1ère partie : 14 et 27 mars.

Les ados vous présenteront " Clause toujours », de O. TOURANCHEAU.

1ère partie : 20 et 21 mars.

Les adultes vous présenteront "Quel chantier" de V. TARDIVEL et O. TOURANCHEAU.

14, 20, 21 et 27mars.

Nous vous attendons nombreux

F.C.B.C – Foot

En cette période de fêtes le FCBC reste néanmoins actif avec en point de mire l'arbre de Noël du club qui se déroulera mardi 16 décembre en soirée au stade pour un moment de partage entre coachs, dirigeants et bien sûr nos jeunes joueurs du club qui portent haut les couleurs du FCBC sur les terrains ligériens à travers les plateaux où ils s'en donnent à cœur joie. Belle seconde place actuellement pour nos inscrits du samedi (6V,1N,1D) à 2 points du leader Montbrisonnais et qualifiés pour le 3^{ème} tour de la coupe de l'amitié après leur victoire 5/3 en déplacement à L'Horme.

A vos agendas :

Loto du Club : 15 février à 14h à la salle des fêtes.

Concours de pétanque : 5 juin à partir de 18h au stade.

Challenge U7/U9 : 9 juin à partir de 10h au stade.

Contact pour toutes informations (inscriptions, licences ou autres au 0614131555).

Le Sou des Écoles

L'ensemble de l'équipe du Sou des Ecoles souhaite à tous les Boissetaires de passer de bonnes fêtes de fin d'année 🎄🎅

Aux habitants qui ont choisi le Sou des Ecoles pour recevoir leur sapin de Noël nous vous rappelons que vous pouvez déposer sur le pas de votre porte/portail votre arbre afin que nous puissions le récupérer le 10 janvier 2026.

Cette année nous proposons aux sociétés de soutenir notre action par le biais de mécénat. Si vous êtes intéressés pour devenir mécène de notre association vous pouvez contacter lesouudeboisset@gmail.com pour plus de renseignements.

Enfin nous vous invitons d'ores et déjà à réserver le 28 février pour l'après-midi et la soirée du Carnaval !!

Gentiane et Cookie

Qui adoptera la petite chatte « GRIBOUILLE » ?

Cette minette a été sauvée par les gendarmes et les pompiers d'un appartement insalubre.

Elle a été confiée à une bénévole de l'association qui l'a fait stériliser et vacciner.

Maintenant en pleine forme et très câline, elle attend de nouveaux maîtres.

Pour tous renseignements, téléphonez à Michèle au 0673759000.

